

ANALYSE METHODIQUE D'UN CORPUS D'OEUVRE

ET RÉFLEXION SUR CERTAINS ASPECTS DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

Une dissertation = 3 parties

1° INTRODUCTION

- Analyse des termes du sujet.
- Fiche d'identité de l'œuvre : présenter les œuvres choisies : artiste, titre, date, techniques.
- Problématique : mettre en tension les notions principales (2 ou 3) pour créer un questionnement.
- Annonce du plan : identifier les axes d'argumentation.

1°

+ Une citation d'artiste pour commencer ?

+ Une transition entre chaque parties qui permet de résumer sa pensée et d'annoncer la suite?

2°

DEVELOPPEMENT

- En 2 ou 3 parties. Elles permettent de répondre à la problématique posée en introduction.
- Les caractéristiques des œuvres reproduites (plastiques, techniques, procédurales, iconiques, sémantiques, symboliques, etc.) peuvent constituer des points d'appui à partir desquels le candidat développe une analyse méthodique et étaye sa réflexion. Celle-ci est enrichie d'autres références de son choix, prises dans le champ des arts plastiques, précises et situées dans l'espace et le temps.
- Composées de sous parties qui permettent de mettre en lumière le développement de l'argumentation

+ Des croquis, des schémas?

+ Pour terminer, une ouverture? (une nouvelle question?)

3°

CONCLUSION

Elle permet de dresser un bilan en rappelant la question soulevée par la problématique posée dans l'introduction .

1ère étape
Au Brouillon!

- 1° Repérage et étude des termes du sujet / Définition.
- 2° Analyse des oeuvres du corpus (composants plastiques et cartels) / liens entre chaque oeuvres et le sujet.
- 3° Choix des oeuvres du corpus (au min 2)
- 4° Réponse à la problématique / Ebauche de la conclusion.
- 5° Rédaction du plan et recherches dans les oeuvres du corpus et ses connaissances personnelles, en vue de répondre à la problématique en développant sa pensée.

SUJET + OEUVRES = NOTIONS = PROBLEMATIQUE!

Mobilisant ses connaissances et compétences comme ses expériences sensibles, le candidat conduit une réflexion argumentée portant sur un aspect de la création artistique, induit par un corpus de trois à cinq œuvres (reproduites en annexe), et une consigne. Les œuvres du corpus, dont une partie est issue des questions limitatives de terminale, se relie principalement aux questionnements plasticiens et artistiques interdisciplinaires des programmes.